

**Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection  
d'appel à projet social ou médico-social réunie le 24 mai 2018**

Objet : création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 90 places d'hébergement permanent, intégrant un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et un Accueil de jour (AJ) adossé de 10 places sur la commune de Sarcelles dans le département du Val d'Oise secteur Plaine de France

*Avis d'appel à projet publié le 29 septembre 2017.*

La commission de sélection a établi le classement suivant :

1<sup>er</sup>. Croix-Rouge

2<sup>e</sup>. Fondation CASIP-COJASOR

*Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.*

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental du Val-d'Oise et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.*

Paris, le 24 mai 2018

Le Coprésident de la commission  
auprès de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

**Signé**

**Didier MARTY**

Le Coprésident de la commission  
auprès du Département  
du Val-d'Oise

**Signé**

**Philippe METEZEAU**